



Sillery, le 24 mars 2004

*À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine*

### **Modifications apportées au fichier OMACMODI Amendement n° 85**

Des changements importants ont été apportés à la liste des combinaisons « codes d'acte et modificateurs », et ce, pour les nouveaux actes de l'Amendement n° 85. Vous devez utiliser la nouvelle version du fichier OMACMODI pour effectuer vos validations. Comme vous le savez, ces changements à l'entente entreront en vigueur le **1<sup>er</sup> avril 2004**.

Le fichier OMACMODI est présentement disponible par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au numéro (418) 682-5127, poste 4626.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle